

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
10 septembre 2024 à 18h30

1. Mot d'accueil de la présidence : ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18 h30.

Monsieur Étienne Dorval accueille les parents et se présente comme président du conseil d'établissement de l'année scolaire 2023-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 septembre 2024

Madame Anne Lamoureux propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale des parents 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 septembre 2023

Madame Patricia St-Hilaire propose l'adoption du procès-verbal du 6 septembre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année 2023-2024

Monsieur Étienne Dorval présente les grandes lignes du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement.

5. Conseil d'établissement

5.1 Rôles et composition du conseil d'établissement

M. Godbout explique la composition et le rôle du conseil d'établissement.

Il précise à l'assemblée que **5 postes** sont à combler (**3 mandats de 2 ans et 2 mandats de substitut**) et que les nouveaux membres peuvent bénéficier d'une formation au Centre de service scolaire.

6. Buts de l'assemblée générale

6.1 Adoption de la procédure d'élection

M. Godbout explique à l'assemblée la procédure d'élection pour le conseil d'établissement 2024-2025

Madame Lamoureux propose d'adopter la procédure d'élection.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement

Madame Sonia Cantin est nommée présidente d'élection.

L'appel de candidatures est annoncé par Mme Sonia Cantin

Il y a 5 parents qui proposent leur candidature.

Les candidats se présentent.

L'assemblée vote et les parents suivants sont élus :

Mandats de deux ans :

- Anne Lamoureux
- Thierno Oumar Barry
- Tommy Gagnon

Mandats de substitut

- #1 Louis ZOGNING
- #2 Alex Chamberland

Poursuite du mandat année 2

- Mme Patricia St-Hilaire
- M. Bruno

7.1 Élection du représentant de l'école auprès du comité de parents de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Le représentant au comité de parents et son substitut sera élu parmi les membres du CÉ lors de la première rencontre.

8. Mot de la direction

M. Godbout se présente et donne les grandes orientations pour l'année 2023-2024.

9. Clôture de l'assemblée générale

Madame Anne Lamoureux propose la levée de l'assemblée à 19 h 15.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ